
Directeur Adjoint des accueils de loisirs

Offre n° O074251009001012

Publiée le 09/10/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE SAINT CERGUES

Site web de l'employeur : <http://saint-cergues.fr>

Lieu de travail : 963 rue des allobroges, Saint-Cergues (Haute-Savoie)

Poste à pourvoir le : 09/11/2025

Date limite de candidature : 08/11/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint d'animation

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Métier(s) : [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE + CIA)

Descriptif de l'emploi :

Afin de renforcer son équipe éducative et d'assurer une continuité dans la direction des accueils collectifs de mineurs (ACM), la commune de Saint-Cergues recrute un(e) animateur(trice) à plein temps.

Ce poste présente une double mission :

Assurer une présence active sur le terrain auprès des enfants (3-12 ans) dans le cadre des accueils périscolaires (dont mercredis) et extrascolaires (vacances),

Prendre ponctuellement en charge des fonctions de direction ACM (en relais de la directrice ou lors de temps spécifiques), garantissant ainsi la continuité éducative, organisationnelle et réglementaire.

Le candidat évoluera dans un cadre professionnel reconnu, dynamique et motivant, au sein d'une équipe stable et investie.

Missions / conditions d'exercice :

En animation (terrain) :

- Accompagner les enfants durant les différents temps d'accueil,
- Participer à l'éveil, au développement et à la curiosité des enfants par la mise en œuvre d'activités et de projets adaptés,
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants, favoriser le lien avec les familles,
- Contribuer au bon fonctionnement de la structure et enrichir les projets pédagogiques.

En direction (fonction relais) :

- Encadrer et coordonner l'équipe d'animation lors de certaines périodes (périscolaire, vacances),
- Assurer la gestion quotidienne et la responsabilité réglementaire d'un ACM en l'absence de la directrice,
- Mettre en œuvre et veiller au respect du projet pédagogique, en lien avec les objectifs de la commune,
- Participer au suivi administratif et organisationnel des accueils (plannings, sécurité, communication avec les familles).

Profils recherchés :

Profils et compétences recherchés

- Diplômes requis : BAFA + BAFD (ou en cours) ou équivalence (BPJEPS, DUT Carrières sociales, DEJEPS...),
- Expérience en animation et en encadrement d'équipe,
- Capacité à alterner entre rôle d'animateur de terrain et fonctions de direction,
- Sens de l'organisation, de la responsabilité et de la communication,
- Aptitude à travailler dans une démarche éducative participative, inclusive et bienveillante,
- Maîtrise des réglementations liées aux ACM.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0450435024 / rh@saint-cergues.fr

Informations complémentaires :

Temps de travail : 35h hebdomadaires annualisées intégrant temps de préparation, réunions et direction,

Plannings mensuels intégrant des temps de récupération réguliers,

Formations de base et professionnelles proposées,

Encouragement à la formation.

CNAS.

Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions de mutuelle labellisée) à hauteur de 60€.

Forfait mobilité durable (pouvant aller à 300€ par an)

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o074251009001012-directeur-adjoint-accueils-loisirs>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.